



**RENSEIGNEMENTS POUR LA  
DELIVRANCE DE LA CARTE  
STAGIAIRE**

**I- Conditions de délivrance**

Se rapporter au :

- RANT 01-PART PEL 1, Chapitre B (Elève –pilote privé avion) ;
- RANT 01-PART PEL 2, Chapitre B (Elève pilote privé hélicoptère) ;
- RANT 01-PART PEL 5, § PEL 5.B.005 (membre d'équipage de cabine stagiaire) ;
- RANT 01-PART PEL 6, Chapitre B (Elève contrôleur stagiaire) ;

**II- Pièces à fournir**

- ✓ le formulaire de demande renseigné et certifié sur l'honneur par le postulant ;
- ✓ un certificat médical de classe 1, 2 ou 3 (selon le cas) valide délivré par un médecin agréé par l'autorité de l'aviation civile;
- ✓ copie du diplôme de contrôleur de la circulation aérienne (uniquement pour les élèves contrôleurs)
- ✓ copie du certificat de sécurité et sauvetage (uniquement pour les membres d'équipage de cabine stagiaire)
- ✓ une copie de l'attestation d'inscription au cours de pilotage (uniquement pour les élèves pilotes) ;
- ✓ deux (02) photos d'identité ;
- ✓ une copie d'une pièce d'identité.



**RENSEIGNEMENTS POUR LE  
RENOUVELLEMENT DE LA CARTE  
STAGIAIRE**

Se rapporter au :

- RANT 01-PART PEL 1, Chapitre B (Elève –pilote privé avion) ;
- RANT 01-PART PEL 2, Chapitre B (Elève pilote privé hélicoptère) ;
- RANT 01-PART PEL 5, § PEL 5.B.005 (membre d'équipage de cabine stagiaire) ;
- RANT 01-PART PEL 6, Chapitre B (Elève contrôleur stagiaire) ;

**Pièces à fournir**

- ✓ le formulaire de demande renseigné et certifié sur l'honneur par le postulant ;
- ✓ l'originale et une copie de la carte stagiaire ;
- ✓ un certificat médical de classe 1, 2 ou 3 (selon le cas) valide délivré par un médecin agréé par l'autorité de l'aviation civile.